



ESAT de la Ganzau
 129, rue de la Ganzau
 67100 STRASBOURG
 Pôle Handicap et Insertion

1. EDITORIAL

En 2023, l'établissement s'est engagé pleinement dans la démarche de transformation et de modernisation des ESAT. La structure a abordé le virage inclusif en diversifiant ses actions et de nombreux projets ont pu être menés.

La priorité est donnée à la construction des parcours professionnels. L'ESAT a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel d'évaluation des compétences pour les travailleurs. Il permettra de mieux identifier les savoirs et de proposer des expériences ciblées en adéquation avec les projets personnalisés. Les prestations en entreprises sous différentes formes se multiplient et renforcent les dynamiques de parcours inclusifs.

Concernant la population de l'ESAT, on note une évolution du taux des personnes vieillissantes (PHV) présentes dans l'établissement. En conséquence, les adaptations et les accompagnements des travailleurs en fin de parcours professionnels s'intensifient et les flux « sorties/ entrées » augmentent.

Conformément aux évolutions relatives au plan de modernisation des ESAT, il a été procédé à l'élection des délégués des personnes et la création de la future instance mixte. Les élus pourront s'engager aux côtés de l'équipe dans la démarche d'amélioration continue de l'établissement, interrogeant la qualité, l'hygiène et la sécurité au travail.

La fin de l'année 2023 a été marquée par l'annonce associative de la mise en place du dossier unique informatisé (DUI). Outil support, ce logiciel favorisera le suivi et la coordination des parcours tout en respectant les règles de sécurité et de partage d'informations.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

L'ESAT de la Ganzau est un établissement médico-social qui permet à des personnes, en situation de handicap, d'exercer une activité professionnelle dans un cadre adapté.

C'est un établissement qui travaille à l'autonomisation des personnes accueillies, tant sur le plan professionnel que sur le plan social. L'ESAT propose à des adultes orientés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), un accompagnement médico-social dont le travail est un support. Ainsi l'ESAT a vocation à :

- Accompagner la réalisation d'un parcours professionnel et social adapté aux besoins de chaque personne,
- Favoriser les conditions d'épanouissement personnel et professionnel,
- Eviter l'isolement social,
- Favoriser l'autonomie des personnes et la cohésion sociale.

L'ESAT est le moyen d'une inclusion sociale, citoyenne et professionnelle. Il vise à favoriser l'insertion et la participation sociale.

L'ESAT de la GANZAU propose plusieurs domaines d'activité : le façonnage de carton, la métallerie, le tri de courrier, le conditionnement, la logistique, la restauration et le nettoyage des locaux. L'ESAT réalise également des prestations collectives ou individuelles en entreprise.

L'ACTIVITE

	2021	2022	2023
AGREMENT	155	155	155
JOURNEES PREVISIONNELLES	30690	31534	30690
JOURNEES REALISEES	30402	29742	29358
ECARTS	-288	-1792	-1332
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	158	153	154
TAUX D'OCCUPATION	87,17%	85,28%	84,18%
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	99,06%	94,32%	95,66%
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	163	165	164

L'ESAT enregistre un taux de réalisation de 95.66 %. Ce résultat s'explique en partie par un taux d'absentéisme conséquent et par l'augmentation des temps partiels.

25 personnes de l'effectif sont à temps partiel, soit un peu plus de 15% de l'effectif. Cette adaptation est indispensable car elle vient en réponse à l'adaptation des besoins des personnes vieillissantes (PHV).

6 personnes pour un total de 384 jours avec une moyenne à 60 jours ont bénéficié de temps partiels thérapeutiques.

Ces adaptations sont en miroir à un effectif vieillissant ; 39% de l'effectif à plus de 45 ans. L'évolution de la pyramide des âges nous permet de prévoir environ 15 à 20 départs par année et ce encore pour les 4 années à venir. D'ici 4 ans, l'ESAT aura renouvelé plus de 50% de son effectif ; ce qui est plus que considérable et demande un important travail d'accompagnement et d'intégration.

MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES)

ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE
Candidature directe	3
Parcours IME	7
Autre ESAT	1
TOTAL ADMISSIONS	11

MOTIFS SORTIES - ORIENTATION	NOMBRE
Retraites	6
Réorientations	2
Démissions	2
TOTAL SORTIES	10

L'ESAT a enregistré au cours de l'année 2023 :

- 6 départs à la retraite dont 3 retraites anticipées. Ces personnes et leurs proches aidants ont été guidées par le service d'accompagnement, positionné en ressources pour « l'après ESAT ».
- 2 changements d'ESAT : 2 personnes ont souhaité se rapprocher géographiquement de leur lieu de vie. L'ESAT a coordonné les transferts.
- 2 démissions : ces 2 personnes ont souhaité stopper leur activité professionnelle pour des raisons de santé. Le dispositif SAMSAH ARSEA a accompagné la sortie et pris le relais de l'accompagnement.

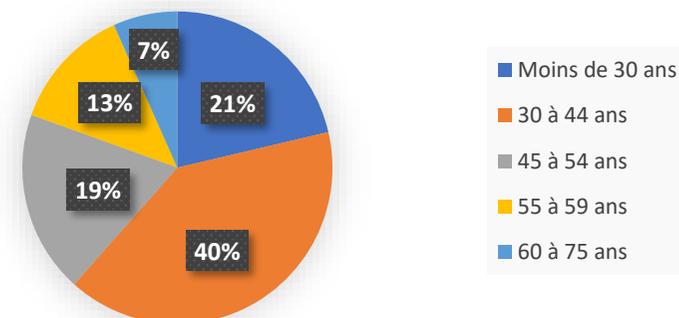
REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AGE et PAR SEXE

L'effectif de l'ESAT est composé de 72 femmes (44%) et 92 hommes (56%).

- 56 travailleurs (34%) sont âgés de 20 à 34 ans
- 76 travailleurs (46.5%) sont âgés de 35 à 54 ans
- 32 travailleurs (19.50%) sont âgés de 55 ans et plus

Les personnes handicapées vieillissantes (PHV), c'est-à-dire les personnes âgées de plus de 45 ans, représentent 39% des effectifs de l'ESAT en 2023. Constat qui nous a amené à intégrer un axe de travail prioritaire pour les PHV au sein du projet CPOM, dans lequel nous avons formalisé un plan d'actions d'accompagnements spécifiques.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICAIRES PAR ÂGE AU 31.12.23



TYPES DE HANDICAP - en nombre de personnes -

ANNEE	DEFICIENCE PRINCIPALE : Déficience intellectuelle					
	EFFECTIF CONSIDERE	PROFONDE ET SEVERE	MOYENNE	LEGERE	Troubles du psychisme	TND
2021	163	0	58	78	20	7
2022	165	0	57	76	23	9
2023	164	0	55	79	21	9

DEFICIENCE / TROUBLE(S) ASSOCIE(S) en 2023		
Type	Nb de bénéficiaires concernés	% de l'effectif total
Troubles du psychisme	25	15.5 %
Troubles du langage et des apprentissages	10	6 %
Déficience auditive	5	3 %
Déficiences motrice	7	4.5 %
Déficience métabolique	10	6 %
Troubles du comportement et de la communication	36	22 %
Déficience légère	15	9 %
Déficience moyenne	2	1.5 %
Total	110	67.5 %

L'ESAT accueille 48% de personnes présentant une déficience intellectuelle principale légère, 34% des personnes présentent une déficience moyenne et 34 % sont en situation de handicap psychique avec ou sans troubles associés.

Le taux concernant les troubles associés avec ou sans troubles du comportement est en augmentation.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

3.1.1 Vie de l'établissement dans sa dimension d'accompagnement

2023 a été marqué par le déménagement du service d'accompagnement dans des locaux rénovés et réhabilités au sein même du site Ganzau. Ce changement a impulsé une nouvelle dynamique. Le service a renforcé son équipe avec une professionnelle et a pu diversifier et développer ses actions d'accompagnement visant l'inclusion.

▪ Le parcours avant admission

L'ESAT poursuit son engagement visant le renouvellement de ses effectifs. Le nombre de sollicitations augmentent sensiblement, la programmation des immersions s'intensifie et nous accueillons une nouvelle vague de candidats à l'admission.

Nous enregistrons en 2023, 87 candidatures décomposées de la manière suivante :

- 22 Candidatures IME avec 28 périodes de stages.
- 21 Candidatures accompagnées par des professionnels de l'insertion (mission locale, cap emploi, sessad, chantier d'insertion...).
- 19 Candidatures directes : 16 rdv de premier contact et 3 contacts sans suite. 10 périodes avortées avant démarrage, 2 stages interrompus et au final 7 périodes de stage effectuées.
- 27 contacts effectués par le biais de l'outil Via trajectoire avec 4 rdv de premier contact, 3 admissions impossibles, 10 relances « premier contacts » en cours, 9 usagers « sans réponses » en cours de traitement et 1 admission

Sur l'ensemble des candidatures, 11 admissions se sont concrétisées.

▪ Le projet passerelle nouvelle version

Mis en place sous une nouvelle forme, depuis septembre 2023, ce projet consiste à accueillir, tous les jeudis, un groupe de 6 jeunes de l'IME site Ganzau. Accompagné par un éducateur, ce groupe teste une journée de « travail type » à l'ESAT. Sur l'année scolaire 3 sessions sont programmées.

Cette nouvelle forme d'immersion permet une approche rassurante et progressive pour les jeunes. Elle permet de jalonner le parcours et aide à la construction des projets professionnels.

3.1.2 Vie de l'établissement dans sa dimension économique

L'activité économique 2023 a été fortement perturbée par des variations conséquentes des carnets de commandes de plusieurs de nos clients habituels. Nous observons une diminution du chiffre d'affaires de 4,3% par rapport à l'année 2022. Cette baisse sur la partie économique a été en partie maîtrisée traduit une réelle tendance à la baisse du niveau d'activité et ce plus particulièrement pour ce qui concerne les activités historiques de sous-traitance.

Nous subissons les effets de notre trop forte dépendance aux activités de sous-traitance et ce constat a nourri nos réflexions sur la nécessité de la diversification et nos questionnements sur l'attractivité de nos activités.

Les réflexions quant à la redéfinition stratégique de notre activité économique sont à l'œuvre et les premiers changements visent une meilleure maîtrise de nos activités avec un repositionnement plus marqué sur le développement des activités de services (repassage, ménage, etc...) et le développement d'une production en propre.

La volonté de voir évoluer nos activités et de nous moderniser répond au double enjeu du développement :

D'une équation économique rentable,

De métiers qui soient attractifs et accessibles aux personnes que nous accompagnons dans la réalisation de leurs parcours.

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

La volonté de l'ESAT de la Ganzau est de s'inscrire dans une dynamique d'inclusion et de mobilisation des ressources du territoire et des partenaires. Le service poursuit de manière soutenue l'accompagnement vers le travail, en lien avec le plan de transformation des ESAT

▪ L'évaluation des compétences

L'ESAT a fait l'acquisition d'un logiciel dédié à la reconnaissance des compétences professionnelles des travailleurs. L'objectif est de valoriser la personne dans son parcours professionnel. Durant le dernier trimestre, le service d'accompagnement a pu paramétrer l'ensemble des activités et a pu identifier l'ensemble des postes de travail de l'ESAT. Ces évaluations amèneront des données précises en identifiants des compétences transverses nécessaires à la construction des projets professionnels des travailleurs.

▪ Les stages en entreprise

La formule stage en entreprise a été un levier largement utilisé cette année dans l'élaboration des parcours professionnels des travailleurs. Il s'agit de confirmer des savoir-faire et savoir-être, de valider un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail et de développer des partenariats futurs avec les entreprises. L'ESAT a conventionné 800 heures de stages réalisées par 10 travailleurs dont 3 ont débouchés sur une prestation en entreprise.

▪ Les prestations extérieures

Les prestations en entreprises sous différentes formes se multiplient et renforcent les dynamiques de parcours.

En 2023, à l'ESAT de la Ganzau :

Année	Nombre de travailleurs concernés	Nombre d'entreprises partenaires	Nombre de journées en entreprises	Nombres d'heures en entreprises effectuées
2021	2	2	187	1003
2022	15	5	725	3387
2023	19	9	1137	5874

135 heures en entreprise sont effectuées chaque semaine sur 7 sites différents.

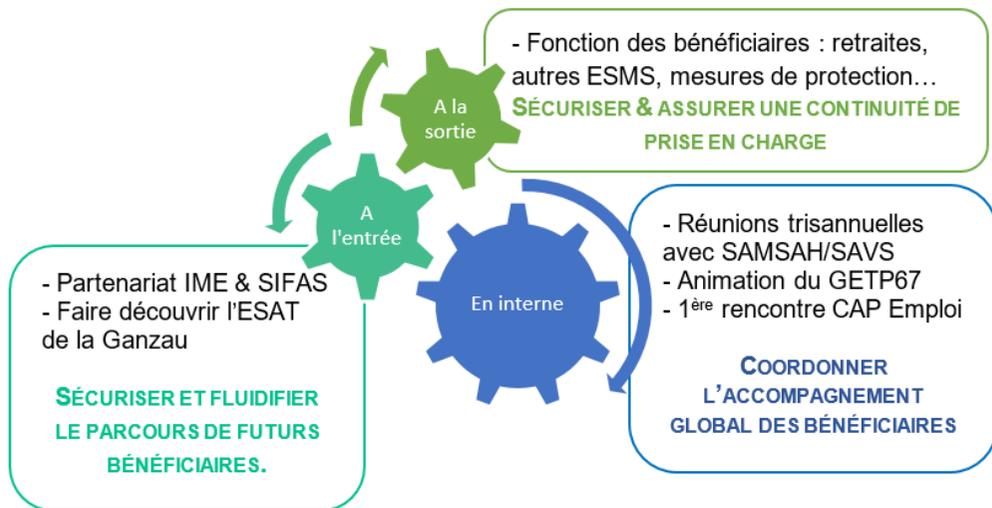
Le développement de partenariat avec les entreprises, les collectivités et associations locales se joue en partie grâce à la participation active de l'ESAT au DuoDay. Cette rencontre permet aux entreprises de découvrir nos prestations et d'être sensibilisées à la question du handicap. Chaque année, de nouvelles entreprises s'engagent dans cette démarche.

En 2023 nous enregistrons :

- 17 duos formés. Ces journées permettent aux travailleurs de débiter ou de consolider la construction de leur projet professionnel.
- 33 rendez-vous visant le « projet professionnel » englobant la rédaction de CV, la lettre de motivation et des bilans de stage et/ou d'accompagnements hors ESAT.

3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

La réalisation des objectifs passe par une démarche de collaboration active avec les différents dispositifs existants. Collaborer avec nos partenaires permet de construire et de concrétiser des projets en favorisant l'autonomie. Que ce soit au niveau de l'individu ou du collectif, cette mobilisation des acteurs permet de répondre au plus près des attentes et besoins des travailleurs.



La pluridisciplinarité du service d'accompagnement de l'ESAT de la Ganzau permet aux travailleurs de bénéficier de l'expertise de personnes ressources dans de nombreux domaines.

Le travailleur qui le souhaite bénéficie d'un soutien et d'un suivi psychologique. Il peut également être accompagné lors de rdv extérieurs et peut bénéficier d'aide et de relais dans le traitement des dossiers administratifs. Tous ces professionnels se coordonnent pour apporter une réponse adaptée à chaque profil, accompagner les transitions et favoriser la continuité de prise en charge.

Pour 2023, le service d'accompagnement recense :

- 22 dossiers de demandes de renouvellement d'orientation MDPH
- 6 accompagnements « préparation à la retraite »
- 4 accompagnements « départ à la retraite »
- 5 dossiers de demandes d'orientations SAVS ou SAMSAH
- 3 dossiers de demandes de mise sous protection
- 9 rencontres avec les proches aidants
- 4 visites de suivi à domicile avec des familles de PHV
- 1 plan d'action/accompagnement de « situation préoccupante »
- 10 suivis soutenus visant l'accès aux droits

▪ L'accompagnement à la santé

- Le partenariat avec la médecine du travail

Dans le cadre de la prévention santé, le médecin du travail du service de l'AST67 intervient à raison d'une ½ journée toutes les 2 semaines au sein de l'ESAT. Les interventions sont coordonnées et accompagnées par l'infirmière de l'ESAT.

En 2023, le médecin du travail a rencontré 80 travailleurs :

- 11 visites à la suite d'une admission,
- 9 visites de reprise,
- 4 visites à la demande de l'ESAT,
- 11 visites à la demande du médecin du travail,
- 45 visites périodiques.

5 travailleurs ont bénéficié de tests audio dans les locaux de l'AST.

- La présence d'une infirmière

Cette présence à temps partiel sur site permet d'optimiser et de sécuriser la prise en charge santé des travailleurs dans le respect des règles de confidentialité.

L'infirmière se positionne essentiellement en relais des professionnels de santé et accompagne si besoin les travailleurs qui le souhaitent dans certaines démarches. Elle s'assure de la mise en place des aménagements de postes et des restrictions prescrites pour les travailleurs par le médecin du travail.

Elle veille au respect et à la mise œuvre des protocoles en lien avec la sécurité au travail. Elle assure la distribution, le contrôle et le suivi des EPI (chaussures de sécurité, bouchons d'oreilles...).

- Les actions collectives de sensibilisation du SAMSAH/ ARSEA

6 groupes de travailleurs ont bénéficié de 3 actions de sensibilisation animées par les professionnels du SAMSAH sur les thèmes suivants :

- « Moi et les autres, d'accord pas d'accord » sur la question du consentement
- « La visite chez mon médecin » sur les questions du suivi médical
- « La bouche » sur les questions visant l'hygiène bucco-dentaire.

- Les entretiens de soutien psychologiques

71 travailleurs ont bénéficié d'un suivi régulier et 8 d'un suivi ponctuel. Les observations d'évolution de comportement pour cette année concernent les conflits interpersonnels. Les professionnels constatent l'émergence de situations de tensions relationnelles entre les travailleurs ayant de fortes conséquences pour les personnes elles-mêmes, pour l'équipe et les autres travailleurs. Ces situations provoquent des mouvements de violence verbale, physique, ou psychique.

La source des conflits est très souvent liée à l'utilisation sans limite et sans filtre des réseaux sociaux et des smartphones. Les travailleurs échangent des messages et consultent leur profil mutuel, le handicap de chacun venant impacter et limiter les capacités de compréhension et d'interprétation des échanges. Face au retentissement émotionnel de certains messages agressifs, des travailleurs se retrouvent démunis, d'autres sont dépassés par leurs souffrances et répondent à leur tour par de l'agressivité, engendrant des tensions qui s'invitent sur les ateliers de travail.

C'est dans ce contexte que l'équipe de psychologues intervient pour rencontrer, soutenir les travailleurs en souffrance et désamorcer les conflits. Afin de réguler les moments de tensions et/ou d'angoisses, les psychologues ont proposé des ateliers répétés aux travailleurs. Cette démarche a permis à 23 travailleurs de se retirer temporairement de leur environnement de travail pour travailler l'expression des sentiments, l'apaisement et le retour au calme.

▪ L'accompagnement à l'autonomie

L'ESAT de la Ganzau continue de se mobiliser pour répondre aux enjeux d'accès aux droits et de participation citoyenne. Pour l'année 2023, le service d'accompagnement a favorisé :

▪ Les propositions de participation à des actions citoyennes



- **La Strasbourgeoise** : cette marche soutient le dépistage du cancer du sein. 29 travailleurs ont participé

- **L'opération nettoyage de la forêt** : animée par 2 gardes de réserves naturelles, au sein de la forêt du Neuhof. 19 travailleurs ont pu bénéficier de ces activités visant le respect de l'environnement, de la faune et de la flore locale.



- **L'opération "Boîtes de Noël pour les plus démunis"**

: L'ESAT s'est positionné en centre de collecte à l'approche des fêtes de fin d'année. Le but est de créer une boîte contenant cinq produits (un article chaud, un produit de beauté, un loisir, un produit alimentaire et une carte avec un petit mot). L'ESAT a récolté quasiment 100 boîtes, dont une partie confectionnée par les travailleurs eux-mêmes.

- **Le Challenge au boulot à vélo** : sur le mois de juin, 25 personnes ont participé pour un total de 3300 Km réalisés soit une progression de 500km par rapport à l'année précédente.

- **Activité sport et loisirs** : La convention de partenariat avec l'association Nouvel Envol a été reconduite en 2023. Elle permet aux travailleurs de l'ESAT, de s'inscrire dans une activité football notamment.

Afin de renforcer la dynamique sportive, Nouvel Envol a présenté ses programmes et toutes les possibilités aux travailleurs.

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

- **Les projets d'insertion** : les chargés d'insertion proposent plusieurs modalités de prestations. L'ESAT propose du « sur mesure » à l'entreprise et aux travailleurs avec des durées de prestations variables et flexibles. Cette possibilité de proposer des temps partiels favorise l'accès au milieu ordinaire et sécurise les projets. Ces différentes modalités correspondent aussi bien aux différents profils de travailleurs qu'aux exigences du monde du travail. Cette orientation très franche depuis 2 ans nous a permis de quasiment multiplier par 6 le nombre d'heures effectuées en entreprise entre 2021 et 2023.
- **Les visites à domicile (VAD)** : la démarche "aller-vers" mise en place par le service d'accompagnement, au travers des VAD, fait partie intégrante de l'adaptation de l'accompagnement aux nouveaux besoins. En effet, l'accompagnement du public vieillissant de l'ESAT nécessite d'ajuster nos pratiques afin de maintenir le lien avec les proches aidants. Le développement de ces actions à domicile favorise la communication et permet d'anticiper les relais pour des situations qui pourraient devenir préoccupantes.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

4.1 Pilotage de la démarche

Le pilotage de la démarche d'amélioration continue de prestation, se joue au niveau de la direction du site. Elle est soutenue par deux cadres intermédiaires qui en assurent l'opérationnalisation, chacun dans leur domaine : accompagnement médico-social et production/commercialisation.

Cette démarche est suivie dans le plan d'action globale formalisé dans le logiciel MS Qualité

Les personnes accompagnées sont partie prenante dans la démarche qualité et peuvent elles-mêmes faire remonter aux encadrants et à la direction des événements ou actes indésirables.

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

L'année 2023 a été celle de la mise en pratique du logiciel MS Qualité. Il est l'outil de pilotage de la démarche qualité de l'ESAT. Les professionnels du service d'accompagnement ont bénéficié d'une formation à l'utilisation du logiciel afin de mieux maîtriser les fonctionnalités. Aujourd'hui la déclaration des FEI passe systématiquement par MS Qualité et permet un meilleur traitement de ces incidents mais surtout une analyse permettant de mener une démarche qualité proactive et non uniquement corrective.

Au niveau de l'équipe de direction, ce logiciel a permis d'établir un plan d'actions global pour l'année 2023, en lien avec les objectifs du projet d'établissement. Il a permis de prioriser et de suivre l'avancée des actions à réaliser. En outre, le DUERP de l'établissement a pu être intégré à ce logiciel. Il offre une meilleure visibilité des risques professionnels encourus par nos salariés et permet une meilleure coordination des actions de réduction des risques. Une amélioration des conditions de travail des professionnels comme des travailleurs a pu être menée.

La fin d'année a vu l'annonce d'un projet stratégique de l'association : la mise en place au sein de toutes les structures de l'ARSEA d'un Dossier Usager Informatisé. C'est le logiciel SILAO qui sera déployé. L'ESAT de la Ganzau fait partie des établissements qui en bénéficieront au premier semestre 2024. La mise en place de ce nouvel outil engage l'ESAT à repenser ses procédures et ses documents dans un objectif d'amélioration, au service des bénéficiaires et des salariés. Ce logiciel permettra de faciliter, d'harmoniser et de sécuriser les pratiques des professionnels.

4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

Des temps d'échanges équipe avec pour objectifs de mettre en œuvre la pluridisciplinarité, de permettre le croisement des regards et l'enrichissement des pratiques pour la réalisation d'un accompagnement le plus adapté possible se sont organisés tout du long de l'année. On peut notamment distinguer :

- Les réunions de coordination avec l'ensemble des professionnels du service d'accompagnement programmées tous les 15 jours.
- Les réunions pédagogiques, espace de réflexion, réunissent l'ensemble de l'équipe pédagogique selon une programmation établie en fonction des besoins et des actualités tout du long de l'année. Y sont abordés les thèmes tels que la gestion des conflits et/ou les comportements-problèmes, les écrits professionnels ou l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques.
- Les études de situations animées par un psychologue et réunissant un groupe de moniteurs favorise la réflexion et la prise de recul afin de mieux comprendre les situations. Elles sont programmées au rythme de 1 fois par mois.
- Les briefings accompagnement : ils réunissent deux fois par semaine les moniteurs et le service d'accompagnement. C'est un espace d'information et de coordination de suivi des parcours, animé par la cadre intermédiaire responsable du suivi médico- social et de l'insertion.
- Les réunions projet personnalisés : ces temps de co-construction du projet personnalisé réunissent le moniteur référent, la chargée d'accompagnement et d'insertion, le travailleur et les proches aidants lorsque ce dernier le souhaite.
- Les séances de GAP Théâtre : 3 séances ont eu lieu en 2023 réunissant l'ensemble des professionnels de l'ESAT.

4.4 Gestion des risques

Les événements indésirables enregistrés se caractérisent essentiellement par des faits de violences verbales et/ou physiques. Chaque événement fait l'objet d'un plan d'action validé par le responsable hiérarchique.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

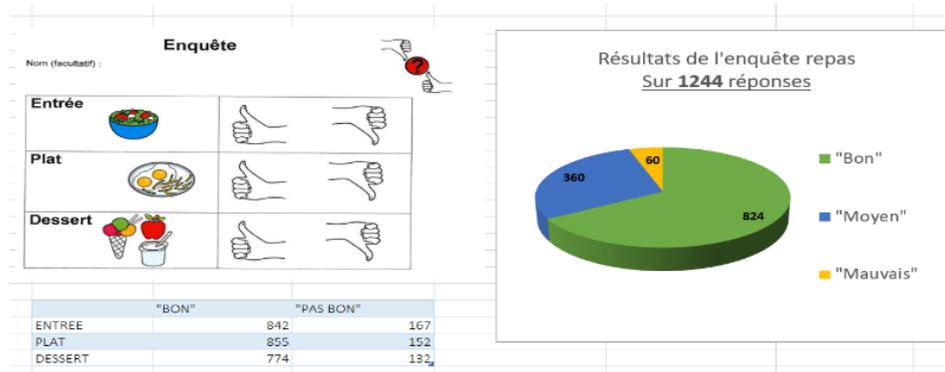
Le Projet d'établissement récemment actualisé, validé et diffusé est aujourd'hui un réel outil socle. Le plan d'action de l'ESAT y est précisé et est mis en œuvre. Des travaux sont en cours pour finaliser une version FALC pour diffusion aux travailleurs.

Le DUERP a été injecté dans le logiciel MS qualité et fait partie intégrante du plan d'action global de l'ESAT.

4.6 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

• Expression et participation de la personne accompagnée

- **Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)** : il s'est réuni quatre fois dans l'année. Fin 2023 de nouvelles élections ont été organisées. 2 titulaires et 2 suppléants ont été élus.
- **Le Comité Social (CS)** : Le comité s'est réuni 2 fois : en avril et en octobre. La première réunion a permis de faire le bilan de l'année passée et d'arrêter les orientations budgétaires de l'utilisation des fonds sociaux pour l'année en cours.
- **Les réunions de travailleurs** : 3 réunions ont eu lieu en 2023. Ces temps sont dédiés aux travailleurs et s'organisent en présence d'un membre du service d'accompagnement, des moniteurs et de la cadre intermédiaire. Ces temps collectifs permettent de transmettre des informations d'ordre général concernant la vie de l'établissement et son fonctionnement. C'est aussi un lieu d'échange où l'occasion est donnée aux travailleurs de s'exprimer, de poser des questions, d'obtenir des éclairages et de proposer des améliorations d'ordre collectif.
- **Les enquêtes** : un autre moyen de participation des travailleurs est la réponse à des enquêtes. Pour 2023, on a souhaité récolter l'avis de nos travailleurs quant à la qualité des repas. Globalement, les travailleurs sont satisfaits des repas servis au sein de notre cuisine centrale.



Sous l'impulsion réglementaire, de nouvelles modalités de participation voient le jour au sein de l'ESAT. Elles prennent forme en la mise en place de délégués de travailleurs ou encore la création d'une instance mixte dans laquelle siège, entre autres les membres du CVS et le délégué des personnes.

- **L'instance mixte** doit permettre aux travailleurs et professionnels en ESAT d'être acteurs de leurs conditions de travail (sécurité, hygiène, qualité de vie au travail, évaluation et prévention des risques professionnels). Cette instance sera un lieu d'expression et d'écoute des travailleurs de l'ESAT. Une action de formation est prévue début 2024 pour les travailleurs concernés. La première instance se réunira au premier trimestre 2024.

• Droits de la personne accompagnée

L'ESAT de la Ganzau s'engage à différents niveaux pour répondre aux enjeux de compréhension des droits et des devoirs des bénéficiaires. Ses actions s'inscrivent dans une dynamique qui favorise l'autodétermination des personnes.

- **Lancement de la démarche FALC** : dans un premier temps, un groupe mixte professionnels et travailleurs ont été sensibilisé et formé à la méthode de rédaction FALC. Dans un deuxième temps nous avons présenté la méthode à l'ensemble des travailleurs et des moniteurs de l'ESAT. Cette présentation a permis de mobiliser 18 travailleurs pour être formés à cette démarche de traduction. Une professionnelle référente a été nommée et trois groupes ont été composés : deux de transcription et un de relecture des documents. Six séances de travail ont eu lieu en 2023 et ont permis la traduction en FALC du règlement de fonctionnement de l'ESAT, d'une fiche pratique sur l'arrêt de travail et d'une autre sur les conditions de stages.

- **La mobilisation des CPF** : Le service propose d'accompagner les travailleurs à l'ouverture des comptes CPF. La mise en œuvre s'organise en deux étapes. Dans un premier temps, des séances d'informations collectives sont organisées par petits groupes afin d'expliquer ce qu'est le compte personnel de formation. Puis, dans un second temps, les travailleurs qui le souhaitent sont reçus individuellement afin d'entamer la démarche de création et/ou d'activation des comptes.

10 Travailleurs ont souhaité activé leur compte CPF en 2023

- **Le plan de formation 2023** : L'ESAT a consacré une grande partie de son budget formation au thème « Respect au travail : gestion de l'agressivité et de la violence en milieu professionnel ». Cette orientation est en lien avec les problématiques remontées du terrain par les professionnels et les travailleurs. Les objectifs de cette formation visent une meilleure compréhension des modes de fonctionnement et les impacts sur l'environnement professionnel.

En 2023 une action de formation « consentement de la personne en situation de handicap : devenir pair formateur » a été réalisée. Deux travailleurs ont bénéficié de cette formation. Cette action s'inscrit par une volonté forte de l'ESAT d'accompagner les travailleurs dans une démarche d'autodétermination

Les actions de formation réalisées en 2023, pour les travailleurs, sont les suivantes :

Intitulé de la formation	Nombre de Travailleurs	Nombre d'heures au total
Respect au travail : gestion de l'agressivité et de la violence en milieu professionnel	137	822 H
Gestes et postures	23	138 H
Accompagner les travailleurs de l'ESAT à la mise à disposition en entreprise	8	96 H
Le consentement de la personne en situation de handicap : devenir pair-formateur	2	18H
Ecrire en facile à lire et à comprendre	2	6 H
ACR : Les dangers des réseaux sociaux	4	48 H
TOTAL	176 Participants	1128 H

- **Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement**

Dans le cadre de sa mission sociale et professionnelles, le service d'accompagnement a procédé à la réactualisation de 99 projets personnalisés. Ces projets sont co-construits avec les travailleurs, les moniteurs et les chargés d'accompagnement et d'insertion. Ils tiennent compte des attentes et besoins des travailleurs et regroupent l'ensemble des actions à mener visant l'accomplissement du projet de vie.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2023

CDI

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2021	2022	2023
27,00	24,60	30,30

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	27,30	3,00	3,00	20,00	1,30	0,00	0,00
CDD remplacement	3,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	30,30	3,00	3,00	23,00	1,30	0,00	0,00

6. CONCLUSION

L'année 2023 s'est inscrite dans le déploiement des orientations et évolutions issues du plan de modernisation et de transformation des ESAT.

L'ESAT poursuit l'évolution de ses pratiques en proposant plus d'actions inclusives favorisant la participation sociale

2024 annonce une étape supplémentaire dans la dynamique de modernisation. Le programme de formation/action visant l'autodétermination va démarrer avec un calendrier incluant la participation de l'ensemble des professionnels (salariés et travailleurs). Un accent fort sera mis sur la participation de chacun mettant à l'honneur à soutenir la capacité à agir.